

Accord Temps de Travail Altran : Mise en place du CET

La **CFDT** principal signataire de l'accord Temps de travail a obtenu la création d'un compte épargne temps (CET) pour les salariés qui souhaitent mettre leurs RTT/JNT jusqu'à 6 par an. Pour rappel, le CET permet aux salariés de préserver leur RTT/JNT qu'ils n'auraient pas pu prendre au 31 mars en les transférant sur un Compte Epargne Temps ;



Concrètement cela se passe en 4 temps :

- ⇒ Un, j'ouvre mon CET,
- ⇒ Deux, je l'alimente,
- ⇒ Trois, je prends ses RTT/JNT sur mon CET pour les utiliser en demande d'absence ou je monétise ces jours en faisant la demande avant le 15 du mois sur lequel je veux être payé.
- ⇒ Quatre, en décembre les RTT/JNT restant sur mon CET sont d'office monétisés sur ma feuille de paye de ce mois.



Il est écrit dans l'accord Temps de travail en vigueur depuis le 29 février 2016:

L'ouverture d'un compte et son alimentation relèvent de l'initiative exclusive du salarié bénéficiaire. A défaut d'initiative du salarié avant le 31 mars de l'année N+1, il n'y a donc pas d'épargne automatique des JRTT ou JNT de l'année N non-pris.

Le salarié intéressé par l'ouverture d'un compte doit faire sa demande, au plus tard le 15 mars de l'année N+1, auprès de son correspondant de l'administration et de la gestion du personnel ou, le cas échéant, via l'outil de gestion du temps et des absences.



Discussions

Nous approchons de l'échéance du 15 mars et nous n'avons pas d'outil validé à ce jour pour que chacun puisse ouvrir et alimenter son CET. Nous avons interpellé la Direction sur la nécessité d'être flexible sur les dates limites et de proposer une solution alternative en attendant d'avoir les outils définitifs.

Voici donc ce que nous avons obtenu de la Direction :

Pour les salariés qui souhaitent **bénéficiaire de ce CET** dès maintenant et ne pas perdre leurs RTT/JNT au 31 mars, ils doivent **adresser au plus vite et avant fin mars un mail à leur correspondant de la Gestion du Personnel** (ou leur RRH) en indiquant qu'il souhaite **ouvrir un CET** et y **déposer leurs RTT/JNT**.

Le délai fixé au 15 mars ne sera pas appliqué cette année, année de la mise en place de l'outil (dixit la Direction lors de nos échanges).

Votre Compte Epargne Temps : en mars pas d'impasse

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Si vous aviez déjà posé vos RTT/JNT par peur de les perdre fin mars **contactez votre correspondant de la Gestion du Personnel en indiquant que vous souhaitez annuler vos RTT/JNT (non pris) pour les transférer sur votre CET.**

En mars pour les RTT/JNT il n'y a pas d'impasse,

Et plus que jamais la **CFDT** Altran s'engage pour chacun et agit pour tous !

La **CFDT** c'est

- Le 1^{er} syndicat chez Altran
- Le 1^{er} syndicat français en nombre d'adhérents
- Le 1^{er} syndicat dans la branche SYNTEC
- La 1^{ère} organisation syndicale chez les cadres

Pour vous défendre

Pour participer et porter ensemble nos revendications

⇒ **Syndiquez-vous**

Retrouvez sur notre site internet www.cfdt-altran.fr l'ensemble de nos guides pratiques, communications, liens utiles, ...



Vos contacts **CFDT** par établissements

Votre Compte Epargne Temps : en mars pas d'impasse

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Groupe Altran Technologies</p>	<p>Jean-Christophe Durieux Délégué Syndical Central Groupe</p> <p>Olivier Estienne Délégué Syndical Central Groupe</p>	<p>06 63 62 69 59 jek_paris2006@yahoo.fr jeanchristophe.durieux@altran.com</p> <p>06 17 61 11 86 oestienne@free.fr olivier.estienne@altran.com</p>	 
<p>Altran TI Ile de France</p>	<p>Jean-Christophe Durieux Délégué Syndical Central Groupe</p> <p>Denis <u>Rech</u> Délégué Syndical</p> <p>Aurélie <u>Machiah</u> Délégué Syndical</p> <p>Raphaël <u>Guegano</u> Délégué Syndical</p>	<p>Voir ci-dessus</p> <p>06 34 30 65 55 denis.rech@altran.com</p> <p>aureliecfdt@yahoo.fr</p> <p>06 65 51 12 20 rgueguano@yahoo.fr raphael.guegano@altran.com</p>	  
<p>Altran Ouest</p>	<p>Romuald <u>Lerouge</u> Elu CE/DP</p>	<p>06 63 26 47 31 romuald.lerouge@altran.com</p>	

Votre Compte Epargne Temps : en mars pas d'impasse

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Altran Est	Olivier Estienne Délégué Syndical Central Groupe Sandrine Soraru Délégué Syndical	Voir ci-dessus 06 64 15 55 80 sandrine.soraru@altran.com	
Altran Sud-Ouest	Benoit Portal Délégué Syndical Guillaume Hancy RS au CCE Céline Cambon Délégué Syndical Sylvain Michel Représentant des salariées au CA	06 89 81 13 48 benoit.portal@wanadoo.fr benoit.portal@altran.com 06 81 55 75 21 guillaume.hancy@sfr.fr guillaume.hancy@altran.com 05 34 61 09 04 06 12 55 16 90 sylvain.michel31@gmail.com sylvain.michel@altran.com	   
Altran Med	Vincent Clément Délégué Syndical	07 60 99 33 12 vincent.clement@altran.com clement20cent@yahoo.fr	
Altran Rhône-Alpes	Samuel Crespin Elu CE/DP	06 87 06 98 93 samuel.crespin@altran.com s.crespin@gmail.com	
Altran IT IDF	Gilles Pansu Délégué Syndical Alain Betro Délégué Syndical	06 03 82 59 67 gilles.pansu@altran.com gpansu@gmail.com 06 03 78 58 33 Alain.betro@altran.com Alain.betro@yahoo.fr	 
Altran Connected Solution	Gaël Clément Délégué Syndical	06 35 92 41 79 gael.clement@altran.com	